

Direction des Affaires Générales

Suivi par : le Service des Assemblées
assemblees@dinan-agglomeration.fr
Tel : 02 96 87 77 70

**Mesdames, Messieurs les
Conseillers Communautaires
titulaires et suppléants
de Dinan Agglomération**

Objet : Convocation au Conseil Communautaire du lundi 31 mai 2021.

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine Séance du Conseil Communautaire, qui aura lieu le :

Lundi 31 mai 2021 à 18 H 00
Salle de l'Embarcadère
Rue des Plantations
22980 PLELAN-LE-PETIT

Vous trouverez ci-joint :

- L'ordre du jour,
- Le dossier de séance,
- Un modèle de procuration de vote (si nécessaire).

Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à la séance, vous disposez de la faculté de donner procuration à un autre élu, le cas échéant à votre suppléant, ou à un autre élu titulaire. Dans tous les cas, cette délégation doit être formalisée par un pouvoir qui doit être adressé et réceptionné au secrétariat des assemblées (assemblees@dinan-agglomeration.fr) avant la séance. La transmission par mail en PDF est conseillée. En l'état actuel du droit ¹, un même membre de l'assemblée peut être porteur de deux pouvoirs et l'assemblée délibère valablement si un tiers de ses membres est présent¹.

Aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19, je vous informe avoir décidé, pour assurer la tenue de la réunion de l'organe délibérant dans des conditions sanitaires conformes aux règles en vigueur, de limiter à 10 le nombre de personnes pouvant assister à la séance.

Je vous remercie, lors de cette réunion, de bien vouloir respecter les gestes de distanciation physique. Le port du masque (masque certifié en tissu ou masque chirurgical) est obligatoire pendant toute la durée de la séance.

Votre accueil sera assuré dès 17 h 30.

En cas de départ en cours de séance, je vous invite à le signaler au secrétariat de l'Assemblée et à rapporter le boîtier de vote.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président

Arnaud LECUYER



¹ Loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire



ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du lundi 31 mai 2021 à 18H00,
Salle de l'Embarcadère- PLELAN-LE-PETIT

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

01 - Etat des décisions du Président du 1er au 30 avril 2021

Rapporteur : Monsieur Arnaud LECUYER

02 - Délibérations du Bureau Communautaire des 12 et 26 avril 2021

Rapporteur : Monsieur Arnaud LECUYER

03 - Procès-Verbal de la séance du conseil communautaire du 26 avril 2021

Rapporteur : Monsieur Arnaud LECUYER

CYCLES DE L'EAU

04 - Gestion des bassins versants -Dispositif des Paiements pour Services Environnementaux (PSE) - Approbation et mise en œuvre

Rapporteur : Monsieur David BOIXIERE

SPORT

05 - Piscine de centralité- Adoption du programme

Rapporteur : Monsieur Jérémy DAUPHIN

COHESION SOCIALE

06 - EHPAD - Transfert à la commune de Plélan-le-Petit - Proposition d'audit et d'ajustement du budget

Rapporteuse : Madame Marina LE MOAL

07 - Dispositif Pass Asso - Adhésion de Dinan Agglomération et modalités de mise en œuvre

Rapporteur : Madame Marina LE MOAL

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

08 - Dispositif Pass Commerce et Artisanat - Mesures exceptionnelles - Prolongation

Rapporteur : Monsieur Thierry ORVEILLON

09 - Pôle Commercial - Commune de Plouasne - Aménagement de nouveaux lots cessibles - Prix de vente des terrains

Rapporteur : Monsieur Thierry ORVEILLON

TOURISME ET PATRIMOINE

10 - Taxe de séjour - Grille tarifaire - Actualisation

Rapporteur : Monsieur Didier LECHIEN

ADMINISTRATION GENERALE

11 - Gestion des Bâtiments - Caulnes - Ancien siège intercommunal - redevance pour l'occupation-vente

Rapporteur : Madame Suzanne LEBRETON

RESSOURCES HUMAINES

12 - Modification du tableau des emplois permanents

Rapporteur : Madame Suzanne LEBRETON

13 - Création d'emplois portant sur le Conseil en énergie partagée (CEP) et le suivi du programme ""petites villes de demain"" - information mise à disposition individuelle

Rapporteur : Madame Suzanne LEBRETON